

Dispositif d'Evaluation et de Suivi du Stress Professionnel®

La mise en place d'une politique pérenne de prévention des risques psychosociaux (RPS) et de promotion de la qualité de vie au travail (QVT) n'est guère envisageable en l'absence d'indicateurs fiables.

Le suivi de ces indicateurs est aujourd'hui un enjeu majeur pour les entreprises, d'autant qu'elles doivent souvent composer avec une multiplication des enquêtes (sondages, diagnostics, baromètres...) dont la diversité des méthodologies et des périodes de recueil ne permettent pas une consolidation opérationnelle des résultats.

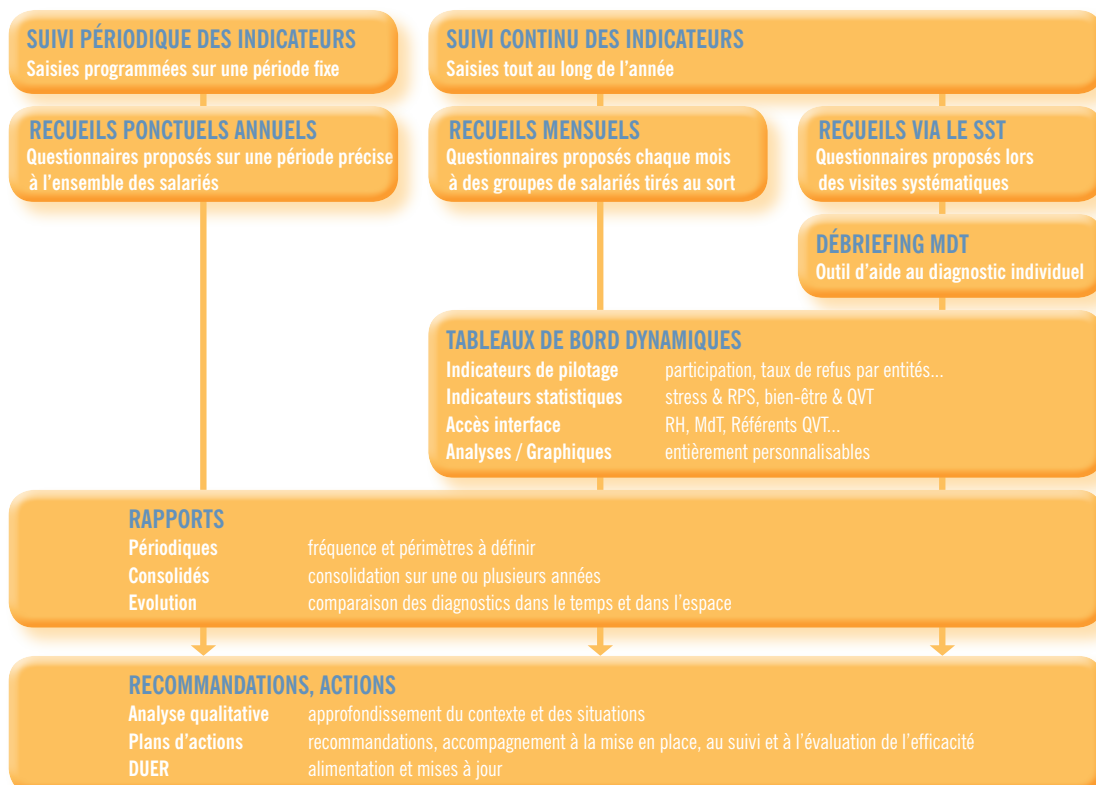
Face à cette hétérogénéité, le DESSP® offre une alternative unique pour toute entreprise qui souhaite s'inscrire dans une politique opérationnelle et durable de promotion de la santé psychologique au travail.

LE PRINCIPE

Le DESSP® est un outil en ligne de recueil longitudinal incluant :

- un site internet de recueil sécurisé avec codes d'accès
- des données collectées selon des règles d'éthique et de confidentialité strictes
- un hébergement des données assuré par un prestataire agréé

Le DESSP® propose deux types de suivi et trois modes de passation pour répondre à la structure et aux besoins de l'entreprise :





Le Collège estime pertinente la construction d'un suivi statistique des risques psychosociaux au travail. . .

Face au nombre croissant d'outils de diagnostics ponctuels qui fournissent des résultats difficilement comparables, le DESSP® offre une alternative diagnostique unique, opérationnelle et pérenne de prévention des RPS et de promotion de la QVT ”

*Michel GOLLAC, “Mesurer les facteurs psychosociaux de risque au travail pour les maîtriser”
Rapport du collège d'expertise de l'INSEE
remis au Ministre du Travail, Avril 2011*

LES OBJECTIFS

Le DESSP® accompagne les différents acteurs de l'entreprise dans le suivi et l'orientation des axes d'actions de prévention :

- à tous les niveaux (primaires, secondaires, tertiaires)
- dans tous les domaines (organisationnels, managériaux et individuels)
- pour chaque périmètre (métier, site, entité...)

Au-delà de l'outil de recueil et de suivi, le DESSP® permet de :

- fédérer les différents acteurs de santé (médecins, RH, managers, directions) autour d'un dispositif et d'une méthodologie d'évaluation communs
- dépasser les enjeux idéologiques via une méthodologie d'évaluation et de suivi indiscutable

LES MOYENS

Le DESSP® repose sur une expertise rigoureuse qui intègre :

- des questionnaires couvrant l'ensemble des dimensions du stress : individuelles, collectives et organisationnelles
- des indicateurs de santé mesurés par des échelles validées par la recherche internationale
- une méthodologie scientifique appliquée à l'analyse des données recueillies et à leurs traitements statistiques

AU-DELA DES INDICATEURS, L'ACCOMPAGNEMENT

Tout au long des différentes phases du DESSP®, Stimulus conseille et accompagne l'entreprise dans :

- l'appropriation de l'application et des outils
- la compréhension des mesures et des résultats fournis
- l'interprétation des rapports et des tableaux de bord
- la mise en place et le suivi des plans d'actions

L'EXPERTISE RECONNUE D'UN OUTIL DYNAMIQUE

Le DESSP® est mis en place depuis plusieurs années au sein de nombreuses entreprises des secteurs industriels, bancaires, publics et du transport. Ce sont ainsi plusieurs dizaines de milliers de salariés dont les indicateurs de santé psychologique sont régulièrement suivis et analysés par ce dispositif.

Fort de ces différentes expériences, le DESSP® est aujourd'hui un outil de suivi continu et opérationnel qui s'adapte aux spécificités et aux exigences des entreprises tout en garantissant un haut niveau d'expertise.

Stimulus

contact@stimulus-conseil.com
Tél. : 01 42 96 92 62

Stimulus est agréé expert auprès des CHSCT, habilité IPRP (Intervenant en Prévention des Risques Professionnels)
Membre fondateur de la FIRPS (Fédération des Intervenants en Risques Psychosociaux)